



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

N°	08	24 .10	24
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de  
Bar-sur-Aube

Communauté de  
Communes de la  
Région de Bar sur  
Aube

Nombre de  
membres dont le  
conseil doit être  
composé : ..... 50  
Nombre de  
conseillers en  
exercice : ..... 50

Date de  
convocation :  
15 octobre 2024

## DELIBERATION

### CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre octobre à dix-huit heures, les Membres du Conseil de Communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 15/10/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présidence :** Philippe BORDE, Président.

**Étaient présents :** ANTOINE Fabrice, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, DANGIN Anita, DEROZIERES Jean-Luc, GAUCHER Guillaume, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HONERCHICK Romain, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel, RENARD Régis, WOJTYNA Lucienne, YOT Olivier

**Mandat de procuration :** AUBRY Michel à JOBERT Didier, BORDE Odile à BARBIEUX Philippe, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès à WOJTYNA Lucienne, DEREPAIS Martine à PICOD Gérard, GAGNANT Thomas à BORDE Philippe, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, NICOLO Denis à LEGER Walter, VAN-RYSEGHEM Isabelle à DANGIN Anita, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, VOILLEQUIN Serge à BAUDIN Claudine

**Absents :** CLAYES TAHKBARI Katty, DESCHARMES Michel, DOS SANTOS Marinette, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, NOBLOT Christophe, PETIT Pascale, VAIRELLES Mickaël, HENQUINBRANT Olivier, MARY Pierre, RIGOLLOT Marie-Noëlle

**Secrétaire de séance :** Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....27  
Absents ayant donné mandat de procuration.....10  
Absents.....13  
Votants.....37

### **OBJET : APPROBATION DES CONDITIONS GENERALES D'ACCES ET D'UTILISATION DES VELOS EN LIBRE SERVICE - SERVICE LE PINOT SOLEX**

Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
	aucun	aucun	aucun

**Rapporteur : Monsieur RENARD, Vice-Président**

Monsieur le Vice-Président précise que le service de location de vélos devant être mis ouvert aux usagers courant novembre et qu'il convient de fixer les conditions générales d'accès à ce service. Ces dernières permettent de régir les relations entre le prestataire qui est la Communauté de Communes et les utilisateurs.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président et avoir pris connaissance des conditions générales annexées, le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- **APPROUVE** les conditions générales d'accès et d'utilisation du service le PINOT Solex.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

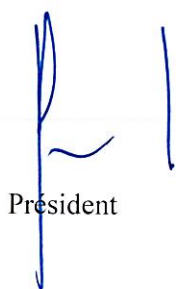
Pour extrait conforme,  
Affiché le 24 octobre 2024

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Philippe BORDE,



Président

